



COMPTE-RENDU **CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2022**

Présents : BARLET Christine, GIROD Etienne, MAROT Patrick, PONTUS Franck, PUPUNAT Paul, RAY Agnès

Excusé : GARBE Alain

Absent : néant

Secrétaire de séance : RAY Agnès

Convocation du 23 mars

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 – Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 1^{er} mars,
- 2 – Vote des taux d'imposition 2022,
- 3 - Approbation et vote du compte administratif et compte de gestion 2021,
- 4 – Présentation des indemnités élus 2021,
- 5 – Approbation et vote du budget primitif 2022,
- 6 – Informations et questions diverses

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Etienne GIROD, Maire, a pris les décisions suivantes :

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} MARS :

L'assemblée approuve à l'unanimité des membres présents le compte-rendu du conseil du 1^{er} mars 2022

2 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022 :

Taux de fiscalités de 2021 présenté ci-dessous

- | | |
|----------------------------|-----------|
| ✓ Taxe foncière (bâti) | : 24.77 % |
| ✓ Taxe foncière (non bâti) | : 31,94 % |

Le produit global s'élève à 45 637 €.

L'assemblée décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2022.

3 – APPROBATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2021

Mr le 1^{ère} adjoint présente le compte-administratif 2021 conforme au compte de gestion transmis par la trésorerie.

✓ **BUDGET PRINCIPAL - M14**

Section de fonctionnement :	Dépenses :	161 708.45 €
	Recettes :	202 248.28 €
	Excédent :	40 539.83 €
Section d'investissement :	Dépenses :	77 049.86 €
	Recettes :	35 454.00 €
	Déficit :	- 41 595.72 €

Résultat cumulé général 2021 : 468 781.77 €

Mr le Maire se retire pour le vote conformément à la réglementation.

EXPRIMES : 6 POUR : 5 CONTRE : ABSTENTION : 1

Le compte de gestion 2021 ainsi présenté est approuvé

4 – PRESENTATION DES INDEMNITES ELUS 2021

Mr le Maire informe l'assemblée du tableau des indemnités versées aux élus conformément à la réglementation en vigueur.

5 – APPROBATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Mr le Maire donne lecture de la note de présentation brève et synthétique du budget ci-dessous présenté.

Vote le budget primitif 2022 qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

- ✓ 641 524.91 € pour la section de fonctionnement,
- ✓ 221 389.07 € pour la section d'investissement.

Travaux votés pour 2022 :

- ▶ Travaux éclairage public (parking – village)
- ▶ Travaux divers bâtiments communaux
- ▶ Achat logiciels informatiques – divers
- ▶ Signalétique
- ▶ Achat terrains

EXPRIMES : 6 POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le budget ainsi présenté est adopté à l'unanimité.

6 – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- a) PLUIH - construction : Mr le Maire informe l'assemblée des conséquences de la loi « climat et résilience » sur le devenir des terrains constructibles
- b) Elections présidentielles : modifications et établissement des plannings de tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles

- c) Journée nettoyage : la journée sera décidée en fonction du temps pour un samedi

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20H30.

Le Maire



Etienne GIBOD